

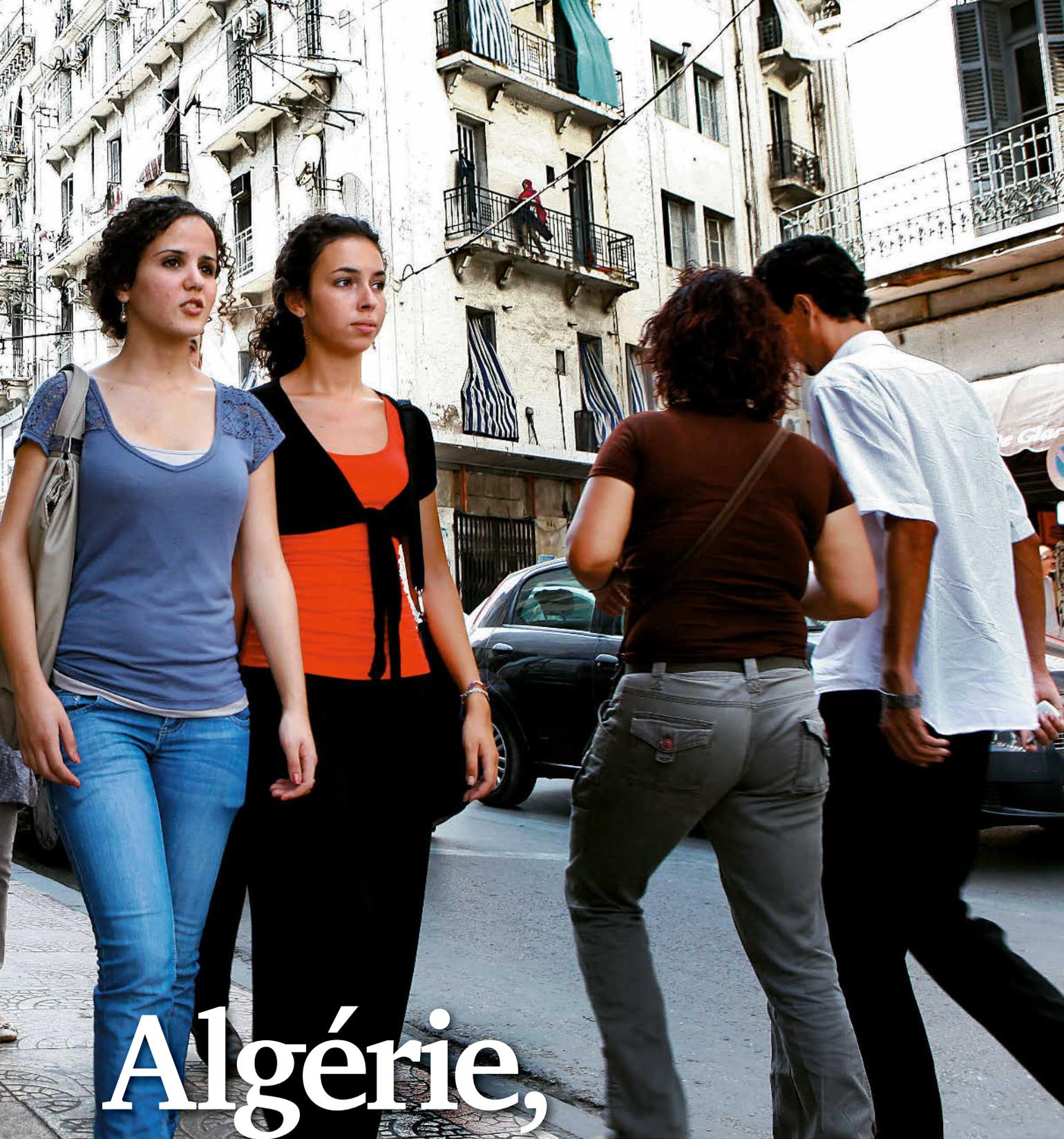


Alger, centre-ville. Avec une population jeune, le pays se doit de dynamiser et de diversifier au plus vite son économie.

L'ARABE ABIB

Réformes Au mois d'avril, les électeurs devraient se déplacer aux urnes pour désigner un président. Un scrutin déterminant pour un pays qui ne pourra plus retarder l'heure des grandes décisions économiques et sociales.

Par Saïd Aït-Hatrit, avec Akram Belkaïd



Algérie,

**10 défis pour
le futur immédiat**

Un PIB multiplié par quatre, des salaires en hausse, une dette extérieure quasiment effacée... Si l'on ne devait se fier qu'à ces données officielles (voir tableau de bord en fin d'article), l'Algérie pourrait être qualifiée de « lion africain ». Ce n'est malheureusement pas encore le cas. Depuis une quinzaine d'années, la bonne santé économique du pays est quasi exclusivement due à la manne des hydrocarbures, devenue omniprésente avec la hausse des cours du baril et des exportations d'or noir et de gaz naturel.

Les autorités ont consenti d'importantes dépenses, notamment dans les infrastructures (autoroute est-ouest, transports ferrés, métro d'Alger, tramways, logements, barrages...), à travers deux plans de relance d'un total de 386 milliards de dollars (environ 283 milliards d'euros), un troisième, doté de 285 milliards de dollars, étant en cours. Le problème est qu'outre ces investissements-là les gouvernements successifs ont fait exploser les dépenses publiques, peu créatrices d'activité, mais qui ont l'avantage d'être facteur de paix sociale. Ces dépenses devraient atteindre le record historique de 100 milliards de dollars en 2014 et menacent la stabilité budgétaire du pays. La problématique de la décennie à venir consistera donc à poser les bases d'un modèle économique qui ne sera plus à la merci de la rente des hydrocarbures, d'ailleurs à l'origine d'une explosion de la corruption. Un modèle qui donnerait la priorité à l'industrie, à l'agriculture, à l'agro-industrie et au capital humain.

1 / Sortir de la dépendance aux hydrocarbures

Parvenir à cela permettrait au pays d'éviter une répétition de la crise du milieu des années 1980, quand la chute du prix du baril a mené le pays à la banqueroute et donc dans les bras du FMI et de la Banque mondiale. À l'époque, le dirigisme étatique et la politique dite des « industries industrialisantes », dans laquelle le président Houari Boumédiène avait investi à partir de 1971, s'étaient avérés incapables de créer de la richesse hors hydrocarbures.

Quelle est donc la stratégie de l'Algérie des années 2000 pour l'après-pétrole ? « Le pétrole de schiste », ironise le site d'information en ligne Maghreb Emergent, alors que les autorités ont annoncé leur intention de se lancer dans l'exploitation de ces ressources, controversées sur le plan environnemental. Plusieurs baisses récentes des cours internationaux du pétrole (en 2009) ou de la production nationale (en 2013) ont d'ailleurs rappelé à Alger les risques qui pèsent sur le « modèle » du tout hydrocarbures. Pour en sortir, le collectif Nabni (Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées), qui regroupe depuis 2011 des dizaines de membres (entrepreneurs, chercheurs...), a fait une proposition, en octobre dernier, lors de la tripartite gouvernement-représentants sociaux-société civile : « Inscrire une règle d'or budgétaire qui limite progressivement la part du budget de l'État provenant de la fiscalité des hydrocarbures, jusqu'à la ramener à zéro en vingt ans. »



Une installation gazière à Hassi R'mel, dans le Sahara algérien.

2/ Maîtriser les dépenses publiques

À l'aise sur le plan financier grâce à ses exportations de pétrole, l'État algérien dépense beaucoup trop, estiment les experts de la banque centrale d'Algérie. Ces derniers, comme leurs homologues du FMI, se sont alarmés fin 2013 du caractère peu soutenable des dépenses publiques algériennes. De fait, si le budget a (un peu) baissé en 2013, il croît de plus de 11 % pour 2014, année électorale, et atteint 7656 milliards de dinars, soit 97,26 milliards de dollars répartis entre 59,89 milliards de dollars pour les dépenses de fonctionnement et 37,37 milliards pour les dépenses d'équipement.

« Le pouvoir d'achat des Algériens est tributaire de la rente des hydrocarbures. Avec la crise de confiance État-citoyens, tous les segments de la société veulent leur part de rente, et immédiatement, quitte à conduire le pays au suicide collectif. » C'est ainsi que l'économiste Abderrahmane Mebtoul résume la situation. Une situation d'autant plus inquiétante que le pays se dirige vers un nouveau cycle d'endettement. En effet, la baisse progressive des recettes pétrolières accompagnée par une hausse constante des dépenses publiques débouchera tôt ou tard, une fois les réserves de change épuisées, sur un appel aux financiers extérieurs. Date estimée de ce basculement : entre 2025 et 2030. C'est-à-dire demain, ou presque.

La banque centrale appelle à plus de rigueur budgétaire.



Malgré des progrès, la production agricole ne suffit pas pour répondre aux besoins de la population.

3/ Améliorer la sécurité alimentaire et redynamiser l'agriculture

Mieux gérer les dépenses publiques passe aussi par la réduction de la facture des importations, multipliée par cinq en douze ans ! Un dérapage lié notamment aux achats massifs de produits alimentaires car, malgré des milliards de dinars d'investissements, l'agriculture ne parvient pas à décoller. En conséquence, l'Algérie, comme son voisin égyptien, compte parmi les plus grands importateurs mondiaux de céréales, un état de dépendance régulièrement mis en avant par la presse locale quand les cours mondiaux de ce produit explosent. Le pays a ainsi importé durant les neuf premiers mois de l'année 2013 pour 2,56 milliards de dollars de céréales (+ 9,01 % par rapport à la même période en 2012), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS, Algérie), un chiffre qui a contribué à la hausse de la facture totale des importations alimen-

taires (7,32 milliards de dollars, + 11,45 % par rapport à la même période en 2012). Étrangement, le débat sur la vulnérabilité de l'Algérie en matière de sécurité alimentaire reste confiné à des cercles de spécialistes, or sa dépendance aux importations devrait inquiéter un pays très chatouilleux en matière de souveraineté. Certes, la décennie 2000 a bien vu naître ou a confirmé la qualité des rares champions nationaux dans l'agro-industrie comme Cevital (sucre, huile de table...), deuxième exportateur derrière Sonatrach, Rouiba (soft-drinks), Benamor (pâtes, sauces tomate...) ou Ifri (soft-drinks). Mais cela reste bien insuffisant, d'autant que les agriculteurs algériens sont confrontés à un problème de taille, celui de la difficulté de convaincre une jeunesse, pourtant désœuvrée, de se tourner vers le métier de la terre.

4 / Libérer enfin l'initiative privée et assumer l'ouverture du marché

Officiellement, l'Algérie a adopté l'économie de marché depuis le début des années 1990. « Économie sociale de marché », s'empresse toutefois de corriger les officiels comme pour mieux traduire leurs réticences à l'égard d'un libéralisme plus assumé. Conséquence d'une période socialiste où il était qualifié de « parasite », le secteur privé peine donc à se développer face à une bureaucratie tatillonne et à un pouvoir politique qui reste persuadé que les entreprises publiques

seront les moteurs de l'émergence économique. « Le privé reste suspect », résume ainsi un jeune patron qui espère que les mentalités au sein de la classe dirigeante finiront par évoluer. Méfiant à l'égard des entrepreneurs, le pouvoir algérien l'est tout autant vis-à-vis de l'extérieur. C'est ainsi que les gouvernements de l'ère Bouteflika ont tâtonné, entre velléités d'ouverture et protection du marché. La loi sur les hydrocarbures votée en mars 2005, qui ouvrait un peu le secteur au privé, y compris étranger, a été modifiée dans un sens plus restrictif l'année suivante, avant même d'entrer en application. Quant à la loi de finances complémentaire (LFC) 2009, qui fixe à 49 % la part maximum que peut détenir un opérateur étranger dans une entreprise algérienne, elle traumatise encore les investisseurs, comme le jure ce cadre d'un géant européen de la haute technologie : « Elle a changé l'environnement des affaires du tout au tout et par surprise, qui plus est avec un effet rétroactif. Du jamais vu... »

De fait, les opérateurs, algériens ou étrangers, attendent des autorités qu'elles fixent un cap et qu'elles s'y tiennent. Et cela vaut aussi pour le programme de privatisation de plusieurs dizaines d'entreprises publiques. Véritable serpent de mer, sans cesse reporté, le désengagement de l'État de la sphère économique tarde à se concrétiser faute de volonté politique.

Malgré une législation locale restrictive, le constructeur français Renault s'est installé à Oran. Une implantation saluée par les autorités des deux pays. Ici, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal (à g.), son homologue Jean-Marc Ayrault (au centre) et le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg (à d.), lors de l'inauguration de l'usine.





5/ L'urgence nationale : l'emploi des jeunes

L'équation, compliquée, est la même que dans bon nombre de pays africains : en Algérie, les deux tiers de la population active ont moins de 35 ans, tandis que le chômage des jeunes dépasse dans certaines zones rurales le taux de 60 %, loin du chiffre officiel de 9,8 % annoncé pour l'année 2013. Les révoltes arabes de 2011 ont montré à quel point cette réalité à la fois sociale et démographique peut être génératrice de troubles, de violences et d'instabilité politique. Bien sûr, de nombreux jeunes survivent grâce au secteur informel qui – c'est loin d'être négligeable – représente 50 % de l'activité économique et de la masse monétaire en circulation, soit plus de 60 milliards de dollars (un manque à gagner fiscal qui équivaut à près d'un an de recettes pétrolières). Pour les experts, l'une des premières urgences de l'Algérie est donc de formaliser et de pérenniser ces emplois précaires en encourageant le développement des entreprises. « Il n'y a pas d'environnement favorable à la création de PME », regrettait pourtant en décembre dernier Zaïm Bensaci, le président du Conseil national consultatif des PME.

Le pays ne compte selon lui que 700 000 PME (934 250 selon l'ONS), dont 98 % sont de très petites entreprises, alors qu'il devrait en compter

au moins 2 millions pour contribuer à la création d'emplois et au développement de réseaux de sous-traitance. Par ailleurs, les autorités ont bien investi dans des dispositifs tels que l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), pour aider les jeunes à créer des entreprises. Mais ces derniers ont manqué d'accompagnement et de suivi des résultats, au point d'être parfois considérés comme de simples outils destinés à acheter la paix sociale.

Pour la jeunesse, le désœuvrement ou le commerce informel sont les seules options hors d'un hypothétique départ à l'étranger.

ÊTRE SALARIÉ EN ALGÉRIE

Taux de chômage (2013)	9,8 % (avec 50 % des emplois dans l'informel)
Taux de chômage chez les universitaires	21,4 % (2010) - 14,3 % (2013)
Salaire minimum (2012)	232 dollars* environ
Salaire net moyen (2012) (enquête auprès de 611 entreprises publiques et 301 privées, hors agriculture et administration)	410 dollars, soit 580 dollars dans le public et 331 dans le privé

Source : Office national des statistiques algérien (ONS).

LES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE (2011)

934 250 entités économiques dont :
914 106 emploi de 1 à 9 personnes
15 415 emploi de 10 à 49 personnes
3 830 emploi de 50 à 249 personnes
932 emploi plus de 250 personnes

* Les valeurs chiffrées apparaissant dans toutes les statistiques sont exprimées ici en dollars, selon le taux de change moyen de 1 dollar = 77,55 dinars algériens.

Source : ONS.



Une salle de la bibliothèque universitaire de la capitale. De nombreux experts réclament une modernisation du secteur éducatif et une refonte des programmes.

6/ Former les Algériens à tous les âges et investir dans l'enseignement professionnel

« Les autorités ont eu raison d'investir dans le rattrapage infrastructurel de l'Algérie, mais l'écart dans le développement humain est plus profond encore », estime Abdelhak Lamiri, patron de l'Insim (Institut international de management), douzième école de commerce du continent selon un classement publié fin octobre 2013 par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. Fort de son expérience, ce professeur d'économie distille quelques conseils aux autorités dans un essai consacré à la formation.

Il y reproche les faibles dépenses du gouvernement (4,5 % du PIB, contre 8 % aux États-Unis) et des entreprises (0,4 % de la masse salariale, contre 2,9 % dans les pays développés) dans l'éducation et la formation, ainsi que l'insuffisante qualité des ressources humaines, facteur le plus cité par les multinationales comme un repoussoir en Algérie. Pour renverser la vapeur,

Lamiri conseille, à travers un « plan Marshall », de suivre l'exemple de la Chine ou de la Pologne, en lançant un programme de mise à niveau pour tous les salariés algériens. Cela irait de pair avec une modernisation du système éducatif, en association avec les meilleurs partenaires mondiaux.

Le démarrage d'un tel chantier est envisagé par les autorités mais elles hésitent encore quant au rôle à allouer aux établissements privés. Ces derniers ont pu se développer au cours des quinze dernières années mais de nombreux Algériens rappellent que l'un des premiers objectifs de l'indépendance était d'offrir une éducation de qualité à la portée de tous. Pour eux, le pays dispose de suffisamment d'infrastructures pédagogiques publiques pour accompagner la modernisation de l'économie à condition qu'un effort notable soit consenti pour la formation et la rémunération des enseignants.

7/ Améliorer la gestion des entreprises étatiques

L'histoire semble se répéter sans fin depuis le début des années 1980. Dans un premier temps, un constat sans appel est dressé, celui de l'incapacité des entreprises publiques à être des acteurs économiques à part entière et, surtout, à équilibrer leurs comptes sans le secours du budget de l'État ou des banques étatiques. Dans un second temps viennent toujours les mêmes préconisations : plus d'autonomie, moins d'intervention étatique, ou politique, dans la gestion de ces entreprises, sans oublier, in fine, une hypothétique privatisation (voir défi n° 4) voire une dissolution pure et simple. « Or, ce qui se passe à chaque fois, confie un ancien banquier de la place, c'est la remise des compteurs à zéro. On efface les dettes, on injecte du cash mais on prend les mêmes et on recommence en jurant que c'est la dernière fois qu'un tel sauvetage a lieu. » Résultat, les entreprises publiques ploient de nouveau sous leur endettement et sont pénalisées par une importante masse salariale due à des effectifs pléthoriques. « On a imposé aux entreprises de l'État les règlements qui sont ceux du noyau le plus central de l'administration, explique Taïeb Hafsi, professeur de management à HEC Montréal, sous la direction duquel a été publié en 2011 *Le Développement économique de l'Algérie : expériences et perspectives*. Sans transformation du système, tout investissement dans les entreprises publiques est simplement de l'argent jeté par les fenêtres. »

Pour de nombreux patrons privés, le problème n'est pas tant l'existence d'entreprises publiques que le fait que celles-ci bénéficient du soutien du secteur bancaire, lui aussi étatique. « Cela affecte le financement de l'économie car les banques servent à payer les salaires au sein de ces mastodontes non rentables », s'insurge un patron oranais. Avant de concéder cette nuance : « Plusieurs de ces entreprises peuvent s'en sortir grâce à la qualité de leur management. Mais cela se fera à la condition que l'État leur garantisse une autonomie totale de gestion, ce qui veut dire la capacité de réduire les effectifs ou de s'associer à des partenaires privés, qu'ils soient algériens ou étrangers. » En attendant, les observateurs vont déjà suivre de près l'évolution des récentes joint-ventures entre structures publiques algériennes et des opérateurs étrangers tels que le constructeur français Renault.

TABLEAU DE BORD

PIB BRUT	Milliards de dollars *	Dollars/habitant
2000	53,17	1801
2012	204,29	5 449

Source : ONS.

LES HYDROCARBURES DANS L'ÉCONOMIE

Part dans le PIB (2012)	37 % en moyenne
Part dans les recettes extérieures (2012)	97 %
Part dans les recettes budgétaires (2012)	70 %
Réserves de change (alimentées à 95 % par les exportations d'hydrocarbures)	56 milliards de dollars (2005)
	190 milliards de dollars (2013)

Source : « Perspectives économiques en Afrique », Groupe de la Banque africaine de développement.

STRUCTURE DE LA VALEUR AJOUTÉE

	2000	2006	2012
Hydrocarbures	41,9 %	48,5 %	35,4 %
Services marchands	21,9 %	21 %	21,7 %
Services non marchands	11 %	8,5 %	18,2 %
BTP	8,7 %	8,4 %	10,1 %
Agriculture	9 %	8 %	9,7 %
Industrie	7,5 %	5,6 %	5 %

Source : ONS.

EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES

2000	22,37 milliards de dollars
2012	76 milliards de dollars

IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES

2000	11,05 milliards de dollars
2012	56,54 milliards de dollars

Source : ONS.

* Les valeurs chiffrées apparaissant dans toutes les statistiques sont exprimées ici en dollars, selon le taux de change moyen de 1 dollar = 77,55 dinars algériens.

Pour la majorité des experts algériens, les principaux indicateurs macroéconomiques ne sont que le reflet d'un dynamisme en trompe-l'œil. Ainsi, le niveau des réserves de change, qui devraient atteindre 200 milliards de dollars en 2015, induit une impression d'aisance financière en réalité fragile. Dans un pays qui a frôlé le défaut de paiement en 1994, celle-ci ne peut en effet faire oublier qu'elle dépend essentiellement de la bonne tenue des cours du pétrole et du gaz.



Diverses pénuries de médicaments, y compris pour les maladies les plus graves, ont affecté le système de santé. Ici, le centre Pierre-et-Marie-Curie du CHU Mustapha-Pacha d'Alger.

8/ Mettre fin au délabrement des hôpitaux et se doter enfin d'un système de santé digne de ce nom

Le président Bouteflika, en se soignant durant près de quatre mois à Paris au début de l'année 2013, pour une pathologie décrite par son service de communication comme « bénigne », a fourni la meilleure contre-publicité pour le système de santé algérien. L'image d'un pays en bonne santé financière, devenu en 2012 prêteur du FMI (5 milliards de dollars en 2012), en a pris un coup. Bien avant cet épisode (précédé et suivi par d'autres), la presse nationale avait rapporté les tares d'un système de santé qui constitue un cauchemar majeur pour la population. Ainsi, de nombreux établissements sont délabrés et manquent cruellement d'équipements, et il n'est pas rare que les malades soient obligés d'apporter tout le nécessaire pour leur hospitalisation. De plus, et depuis au moins deux décennies, les Algériens se plaignent des

pénuries de médicaments, dont souffrent par exemple les personnes atteintes de cancer ou d'autres pathologies graves. Selon plusieurs médecins, cette situation est la conséquence d'un important biais entre une formation de qualité (nombre de praticiens algériens travaillent aujourd'hui en France) et un encadrement administratif et gestionnaire défaillant. Nommé ministre de la Santé en septembre dernier, Abdelmalek Boudiaf a annoncé la tenue, en début d'année, d'un séminaire sur la politique de santé, préalable à l'établissement d'un plan national. « Avec l'éducation et le niveau de rémunération, le système de santé est l'un des critères sur lesquels se basent les élites de la diaspora pour décider ou non de leur retour au pays », note un ancien ministre réformateur de la fin des années 1980.

9/ Redonner confiance aux élites et les convaincre de ne pas quitter le pays

Canada, France, pays du Golfe : chaque année, plusieurs milliers de cadres algériens quittent le pays avec leurs familles, abandonnant derrière eux une situation matérielle confortable que leur envient la majorité de leurs compatriotes. Loin des tentatives désespérées de *harraga* qui embarquent sur des rafiots au péril de leur vie, ces départs ne s'expliquent ni par le chômage ni par la pauvreté. Dans le cas de ces personnes, c'est l'absence d'épanouissement personnel qui pèse lourd dans la balance. Défiance à l'égard du pouvoir mais aussi mal-être social sont pour elles

des facteurs déterminants. La montée en puissance du conservatisme et la généralisation d'une religiosité de plus en plus intolérante et intrusive dans la sphère privée agissent comme des incitations à l'exil, tout comme les défaillances des systèmes éducatif et de santé. Résultat, le pays ne cesse de perdre des talents naissants ou confirmés sans que les autorités ne s'en émeuvent ou ne se rendent compte du coût d'une telle érosion. Mais, tôt ou tard, il faudra bien qu'elles réfléchissent au moyen de convaincre les membres de la diaspora de rentrer au pays.

10/ Réduire une corruption non négligeable

La corruption, qui se diffuse hors des frontières algériennes vers l'Italie (affaire Sonatrach) ou le Canada (affaire SNC-Lavalin), fait l'actualité en Algérie. Point de vue de Djilali Hadjadj, président de l'Association algérienne de lutte contre la corruption et représentant de Transparency International (TI) : « L'ampleur de la corruption est proportionnelle à l'envolée des prix des matières premières dans les pays en développement ou à déficit démocratique, et l'Algérie n'échappe pas à ce constat (*). Ce n'est pas une fatalité, mais la volonté politique ne se voit pas. Alger a bien ratifié la convention de lutte contre la corruption des Nations unies (2003), mais sa transcription en lois est très en retrait sur les questions de prévention ou d'infractions. Les organes mis en place ne sont que des caisses d'enregistrement sans pouvoir, et l'Algérie, avec la Russie, la Chine et l'Égypte, s'est opposée à ce qu'il y ait des mécanismes

transparents de suivi. L'OCDE dispose depuis 1997 d'une convention plus contraignante, mais seule l'Afrique du Sud l'a ratifiée sur le continent. Un cadre informel de discussion avec la zone Mena [Middle East-North Africa] a été créé, mais la partie algérienne, après son empressement originel, s'est mise en silence radio quand il a fallu travailler sur des aspects concrets. Il existe une réelle crainte de prendre des mesures internes qui mettraient à mal des hauts responsables. En Algérie, la justice se démarque par son absence d'indépendance et parfois par une réelle incompétence de ses magistrats. À l'international, il existe une grande hypocrisie. Les États-Unis pourraient appliquer leur législation à Chakib Khelil (ministre de l'Énergie de 1999 à 2010), qui dispose de la nationalité américaine, mais ils ne le font pas.



Djilali Hadjadj est engagé de longue date dans la lutte contre la prédation.

Les magistrats italiens et canadiens n'ont pas obtenu de leurs homologues algériens l'entraide judiciaire qu'ils ont demandée et ils subissent la pression de leur gouvernement et des organisations patronales pour faire des affaires Saipem/Sonatrach et SNC-Lavalin des affaires internes, qui innocenteraient Alger. On ne veut pas fâcher le gouvernement algérien, sans doute en lien avec la lutte contre le terrorisme ou le marché des hydrocarbures. Les lanceurs d'alerte se multiplient, mais ils subissent des représailles (professionnelles, judiciaires...) rapides, si bien qu'il nous arrive de les dissuader d'aller trop loin. » □

(*) TI ne classe l'Algérie « que » 94^e sur 177 dans son indice 2013 de la perception de la corruption.